

# Règlement de la CYCLO MORBIHAN OUEST FRANCE



**Art 1 :** Les participants à la Cyclo sportive (épreuve chronométrée) doivent fournir obligatoirement une photocopie de la licence (FFC, FSGT, UFOLEP, FFTRI, FFCT « Vélo Sport », FF Handisport), ou un certificat médical de moins d'un an. Document à joindre à l'inscription.

**Art 2 :** Le port du casque est obligatoire. Pas de départ sans casque.

- Les guidons de type triathlète et contre-la-montre sont strictement interdits.
- Les vélos couchés et les vélos à assistance électrique sont interdits sur les épreuves chronométrées.

**Art 3 :** Les voitures et motos, autres que celles de l'organisation, sont strictement interdites.

**Art 4 :** L'engagement des mineurs se fera avec autorisation parentale.

**Art 5 :** Les participants aux différents circuits sont tenus de respecter le code de la route. La présence de signaleurs ne signifie pas que la route est totalement fermée. L'épreuve est déclarée en préfecture, mais l'attention des signaleurs est parfois limitée dans la durée. Et aussi liée à l'attention des résidents sur le parcours et des participants à cette cyclo.

**Art 6 :** Les participants doivent être couverts par une assurance responsabilité civile (individuelle ou collective).

Les dégâts corporels ou matériels ne sont pas couverts par l'organisation.

**Art 7 :** Chaque participant autorise l'organisation à reproduire son image pour les opérations promotionnelles de la Cyclo rando du Morbihan

**Art 8 :** L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou dégradation de matériel.

**Art 9 :** Seules les cyclosporives chronométrées de 53, 97 et 133km donneront lieu à un classement sur un tronçon chronométré de 16km, au départ de la côte de Menguen-Marta (Berné - 56240) jusqu'à l'arrivée

**Art 10 :** L'engagement à la Cyclo Rando Morbihan Ouest-France implique l'acceptation du règlement.

**Art 11 :** Il n'est pas adressé de confirmation individuelle d'inscription. Le remboursement de l'inscription n'est possible qu'en cas d'annulation totale de l'organisation.

**Art 12 :** Les départs et arrivées se feront toutes sur le Bd des Championnats du Monde à Plouay. Voir plan joint.

Les départs seront à :

- 8H15 pour la Cycloportive chronométré
- 8H30 pour les randos non chronométrées.

Les parcours proposés pour les randos ou les cycloportives sont les suivants :

53 km – 745 m D+

97 km – 1 374 m D+

133 km – 1 992 m D+

**Art 13 :** Tous les participants arrivant après 14h30 au niveau de Pont Neuf (soit à environ 10 km de l'arrivée) seront redirigés vers la D110 en direction de Questenen Plaine, afin de rejoindre le site d'arrivée.

Ils pourront revenir sur la zone d'arrivée en suivant la voiture balai de la course Juniors Hommes. Des créneaux de passage d'environ 10 minutes toutes les 20 minutes seront mis en place.

Sur le dernier kilomètre, ils devront obligatoirement emprunter la déviation voitures à 500 m de la ligne, sans franchir la ligne d'arrivée, afin de respecter le bon déroulement de la course Juniors Hommes, dont le départ est prévu à 14h45.

**Art 14 :** Les inscriptions sur place et retrait des dossards se feront :

- **Le Mercredi 27 août à l'école de Musique de 14h à 18h.**
- **Le Jeudi 28 Août à l'école de Musique de 14 h à 18h.**
- **Le Vendredi 29 août matin de 6H30 à 8h30 sur l'esplanade du championnat du Monde.**